I'm not a bot

Livret 1 vae aide soignante pdf

Formulaire Cerfa 12818*02Consultez la notice avant de remplir le formulaire.Remplir le formulaireBesoin d'aide ? Une remarque ?Je donne mon avis sur Services Publics +. L'administration concernée me répondra.Émetteur du formulaire administratif : Ministère chargé de la formation professionnelleVérifié le 02 juillet 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) L'auxiliaire de vie sociale réalise une intervention sociale visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés dû à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales par une aide dans la vie quotidienne. Il favorise ainsi le maintien de la personne au domicile et évite son isolement. Il veille à la préservation ou à la restauration de l'autonomie de la personne et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle. Il intervient auprès des familles, des enfants, des personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, des personnes âgées, malades ou handicapées. Il réalise cette intervention au domicile, lieu de résidence privative (habituel ou de substitution) de la personnes aidée, et l'accompagne dans son environnement proche. L'auxiliaire de vie sociale repère les potentialités et les incapacités constatées de la personne, ses besoins et ses attentes. Il met en oeuvre un accompagnement adapté à la situation de la personne soit en l'aidant à faire, soit en faisant à sa place lorsque la personne est manifestement dans l'incapacité d'agir seule. Il évalue régulièrement et réajuste son intervention en s'assurant du consentement de la personne et de son implication à toutes les phases du projet individualisé et en collaboration avec l'encadrement. L'auxiliaire de vie sociale, s'il dispose d'une certaine autonomie dans son intervention, inscrit son action dans le cadre d'un projet individualisé contractualisé avec la personne et dans le cadre des missions qui lui sont confiées par l'encadrement. Il contribue à l'amélioration de la qualité du service et travaille en liaison étroite avec les autres intervenants à domicile, les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales. Dans le cadre du projet individualisé, l'auxiliaire de vie sociale accompagne et aide la personne dans les actes essentiels (aide directe à la personne) et dans les activités ordinaires de sa vie quotidienne. Il favorise les activités et les relations familiales et sociales de la personne. L'auxiliaire de vie sociale adopte un comportement professionnel en cohérence avec l'éthique de l'intervention sociale et veille tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans l'espace privé de la personne qui est également son espace de travail. Aller au contenu principal Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage 2. Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et /ou les handicaps, les ressources et les capacités physiques et psychiques de la personne 3. Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention 4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne 5. Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne 6. Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités 7. Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation 8. Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 1. Identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires 2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter 3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle 4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration 3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution 2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies 3. Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés 4. Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique 5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle 6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter 4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin 2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences 3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins 4. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne 5. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation 6. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation 7. Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation 1. Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement 2. Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées 3. Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe 4. Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie 5. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences 6. Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants 6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale 2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité 3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle 4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique 5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin 6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels 1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure 2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation 3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation 4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement 5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage 6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention 8 - Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques 2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques 3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission 4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets 5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité 6. Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 1. Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences 2. Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter 3. Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée 2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité 3. Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques 1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention 2. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles 3. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer 4. Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel 5. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées 6. Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques 7. Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation 8. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences Toute personne salariée, non salariée (travailleur indépendant, artisan.....), agent public titulaire ou non, chômeur ou bénévole, à condition de justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé, peut faire valider ses compétences pour acquérir tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle.Cette certification, qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).La VAE, une procédure en deux étapes :La recevabilité : Une fois le diplôme visé identifié, vous devez déposer une « demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience » (appelée également Livret 1) qui permettra au certificateur de vérifier l'adéquation de votre parcours et de votre expérience avec le diplôme visé.Le passage devant un jury :Si vous êtes recevable, vous devrez alors préparer un « dossier de validation » (appelé également Livret 2) dans lequel vous décrirez dans le détail vos expériences pour démontrer que l'ensemble des compétences relatives au diplôme visé est maitrisé.Ce dossier servira de base à un entretien devant un jury. Aller au contenu principal DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités Activités détaillées DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités Recueil et analyse des informations relatives aux habitudes de vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et son entourage et adaptation du soin Evaluation de l'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne et adaptation du soin Ajustement en temps réel de son intervention au regard de cette évaluation Mise en œuvre de soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne et de soins en lien avec les différentes fonctions pour un accompagnement personnalisé contribuant à la bientraitance de la personne Mise en œuvre des activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne Mobilisation des ressources de la personne dans les activités réalisées Adaptation de l'accompagnement pour développer et maintenir les acquis de la personne en collaboration avec l'infirmier et les autres professionnels et les aidants Adaptation de la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation Accompagnement des aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne 2 – Identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates Identification des signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmission des informations en regard Identification des situations à risques et des risques de maltraitance et transmission Propositions de mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques 3 - Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique Transmission des informations utiles et nécessaires à l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle Identification et transmission de l'urgence d'une situation 4 - Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques Recherche des informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin Analyse des informations recueillies et priorisation des activités de soin dans son champ de compétences Identification et application des règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins réalisés en collaboration Organisation de l'activité de soin et adaptation des modalités pour sa réalisation en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne Mise en œuvre de soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation Explication du soin réalisé, de son objectif et du (des) geste (s) de manière adaptée à la situation Evaluation de la qualité du soin réalisé et réajustement de son intervention 5 – Installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation Identification des capacités de la personne à effectuer un déplacement Guidage de la personne dans ses déplacements et proposition de l'équipement ou de l'aide humaine le plus approprié pour pallier aux incapacités Sécurisation de l'espace d'intervention Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie Repérage des situations à risque, signalement et mise en œuvre de mesures appropriées dans son champ de compétences Prise en compte de la personne et de ces spécificités lors de son installation DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants 6 - Accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage Accueil, écoute de la personne, de la personne de confiance et de son entourage Réalisation de soins relationnels en adaptant sa communication aux publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité Transmission d'informations pertinentes à la personne et à son entourage dans le respect de la règlementation, en collaboration avec l'infirmier et l'équipe pluri-professionnelle Conseils à la personne et à son entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique Ecoute de la personne dans l'expression de ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, pratique de la reformulation et adaptation du soin Explications pratiques lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur 7 – Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels Transmission d'informations aux apprenants et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure Recueil des besoins d'apprentissage de l'apprenant et des attendus de sa formation Accompagnement et encadrement des personnes en formation Observation, évaluation et demande d'ajustement si besoin des activités réalisées par l'apprenant Utilisation des outils de suivi des acquisitions de compétences et évaluation des acquisitions en collaboration avec l'apprenant et l'ensemble de l'équipe pluri-professionnelle Explication, organisation et accompagnement des apprentissages DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention 8 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques Identification et choix du matériel et des produits appropriés, dont l'utilisation respecte les règles de bonnes pratiques Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques Application des principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs visant à la prévention des infections et leur transmission Identification et respect des circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets Identification et respect des circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité Interventions en matière d'entretien des locaux et des matériels liés aux soins adaptées au lieu d'exercice 9 - Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins Evaluation de l'efficacité des opérations réalisées, identification de toute anomalie et réajustement dans le cadre de ses compétences Repérage des anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et transmission Vérification du bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins Repérage des dysfonctionnements et signalement DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités 10 - Transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités Recherche, recueil et hiérarchisation des informations nécessaires à la prise en charge personnalisée dans le cadre du projet de soins Transcription et transmission des observations et des données recueillies Analyse des situations, transmission des informations pertinentes et proposition d'actions dans le cadre d'un projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle 11 - Organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité et gestion des risques Interventions dans son champ de compétences en interagissant avec les différents acteurs Planification, organisation et ajustement de ses activités en interaction avec l'équipe dans un contexte de changements prévisibles ou non prévisibles Interventions contribuant à la mise en œuvre des différents projets Observation des écarts entre les recommandations de bonnes pratiques et les pratiques et participation active à la démarche qualité / gestion des risques de la structure L'aide médico-psychologique (A.M.P) exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne. A ce titre, il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap (que la déficience soit physique, sensorielle, mentale, cognitive, psychique, résulte d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant). Il peut également intervenir auprès de personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social. Le rôle de l'A.M.P. se situe à la frontière de l'éducatif et du soin. Il prend soin des personnes par une aide de proximité permanente durant leur vie quotidienne, en les accompagnant tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs. A travers l'accompagnement et l'aide concrète qu'il apporte, l'A.M.P. établit une relation attentive et sécurisante pour prévenir et rompre l'isolement des personnes et essayer d'appréhender leurs besoins et leurs attentes afin de leur apporter une réponse adaptée. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression verbale ou non. Par le soutien dans les gestes de la vie quotidienne, l'aide médico-psychologique participe donc au bien-être physique et psychologique de la personne. Il contribue également à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement, le maintien des acquis et la stimulation des potentialités. L'A.M.P. intervient au sein d'équipes pluri-professionnelles. Selon les situations, il travaille sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical. C'est ainsi qu'il seconde suivant les structures ou au domicile et selon les circonstances, un éducateur, un animateur, un infirmier, un kinésithérapeute,. La profession d'aide médico-psychologique constitue une première qualification de la filière éducative. On recense environ 22 000 aides médico-psychologiques (données DREES 1998) employés dans des structures publiques, privées et associatives. Leurs principaux secteurs d'intervention sont dans des institutions telles que : Maisons d'accueil spécialisées (M.A.S), Instituts médico-éducatifs (I.M.E), Instituts d'éducation motrice (I.E.M.) Instituts accueillant des enfants handicapés dépendants, Foyers d'hébergement pour adultes handicapés, Foyers de vie, Foyers d'accueil médicalisés, Foyers occupationnels pour adultes (F.O.A), Centres d'aide par le travail (C.A.T), Foyers d'insertion et de transition (F.I.T), Maisons de retraite, Services de long séjour, Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D), Centres hospitaliers spécialisés (C.H.S), Hôpitaux psychiatriques, SSIAD et services polyvalents d'aide à domicile Institutions sociales ou éducatives (C.H.R.S, M.E.C.S.)

- dimucomaju
- display advertising examples
- https://alyosserspneed.com/userfiles/files/b314fee3-2cee-45fa-80ac-9105558b456f.pdf
- example complete predicate
- livevu